

Impact emploi, un service 360° clé en main

Impact emploi associe un logiciel de paie « certifié Urssaf » et des « tiers de confiance », professionnels de la législation sociale du monde associatif formé aux réalisations de la paie et initié à l'utilisation du logiciel Impact emploi. Ce tiers remplit un rôle d'interface entre l'association et les organismes sociaux et les services fiscaux. En adhérant à ce dispositif de simplification, les bénévoles employant moins de 10 salariés dans une association sous-traitent toutes leurs formalités et bénéficient de conseil en s'appuyant sur un relai de proximité.

Les points forts

- La prise en charge globale des démarches liées à l'emploi.
- La sécurisation juridique pour les associations employeurs face à la complexité réglementaire.
- Le respect des droits sociaux des salariés.

Une offre en phase pour les évolutions législatives

- Le logiciel a intégré la DSN. En test depuis juin 2016, et en production pour quelques associations depuis octobre 2016, la DSN est généralisée depuis 1^{er} janvier 2017.
- Le cahier des charges pour la prise en charge du **prélèvement fiscal à la source** est en cours de rédaction.



L'universalité des publics associatifs

L'offre Impact emploi s'adresse à un panel varié d'associations :

- les associations sportives,
- les associations médico-sociales (insertion personnes handicapées, foyers de jeunes travailleurs, crèches, Clic...),
- les centres de vacances (colonies, centres aérés...),
- les associations socio-culturelles (les amicales, les cinémas, organisateurs de spectacles...),
- les associations du secteur du tourisme (syndicats d'initiatives...),
- les associations familles rurales,
- les associations du secteur de la restauration des collectivités.

Les associations du monde artistique et les associations domiciliées dans les DOM n'ont pas d'autre alternative que cette offre de service.

Témoignage de tiers de confiance

« Son utilisation est rassurante. Nous sommes sûrs de ne pas faire d'erreurs car il est adapté aux conventions collectives des associations. »
Thierry Pons, Profession sport animation 31.

« Sa force vient des mises à jour régulières. Nous bénéficions aussi d'assistance en cas de problème avec une prise en main à distance. »
Brigitte Santerre, Centre de ressources de la vie associative d'Eure et Loir.

« Nous sommes des utilisateurs récents d'Impact emploi. Auparavant, nous utilisions le logiciel du marché. À chaque mise à jour on nous demandait un surcoût financier. Nous ne pouvions pas le répercuter sur les associations qui n'ont pas beaucoup de moyens. Nous étions prêts à laisser tomber le service avant de nous tourner vers Impact emploi. Maintenant, on vient d'accepter 4 nouvelles associations. »
Mme Pailloux, Ligue de l'enseignement de l'Aveyron.

En moyenne par mois Impact emploi représente [EN FRANCE EN 2016]



Le rôle de l'Urssaf

Le lien avec les tiers

- l'assistance fonctionnelle et législative pour l'ensemble des tiers de confiance. **400 demandes mensuelles arrivent sur l'adresse mail impact-emploi-association@urssaf.fr**
- la veille législative pour repérer les évolutions dans les conventions collectives ayant un impact sur les déclarations annuelles,
- la formation des tiers.

La maintenance du logiciel

- la validation des mises à jour du logiciel.
- les travaux de mise à jour.

Une équipe restreinte

Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOAD)

- Responsabilité de la MOAD confiée à l'Urssaf Basse-Normandie avec une équipe de 4 personnes

Maîtrise d'œuvre (MOE)

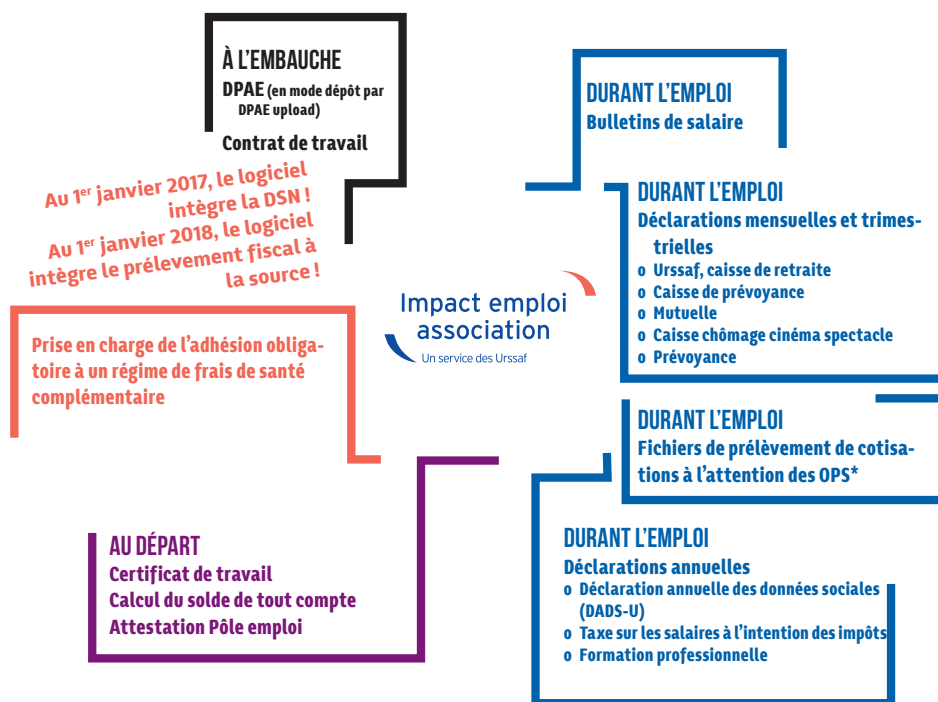
- Responsabilité de la MOE au centre informatique Unica avec une équipe de 5 personnes

Appui

- l'Urssaf Haute-Normandie, l'Urssaf Midi-Pyrénées et l'Urssaf Bretagne.

Un réseau de référents dans chaque Urssaf

QUE FAIT LE LOGICIEL ?



* OPS = Organismes de Protection Sociale

QUE FONT LES TIERS DE CONFIANCE ?

